

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Psychologie
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique et mouvement - . -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier semestriel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Atelier (jusqu'à 18 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Acquérir des connaissances théoriques sur le développement de l'enfant, en particulier sur le développement psychoaffectif et psychosocial ; • Acquérir des connaissances théoriques sur le rôle de l'enseignant-e, l'autorité ; • Acquérir des connaissances sur les enjeux relationnels inconscients et la dynamique de groupe ; • Développer ses capacités à la réflexion ; • Développer ses capacités à commenter et argumenter de façon critique ; • Développer ses capacités à mettre par écrit ses réflexions ; • Développer ses capacités à faire des liens entre théorie et pratique.	

5. Contenu et forme de l'enseignement

Contenu :

- Étude du développement de l'enfant en référence aux théories récentes.
- Étude comportementale de l'enfant s'appuyant sur des observations effectuées lors des stages pédagogiques.

Forme : lectures, exposés, discussions, rédactions.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production écrite

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

Fournie par l'enseignante.

10. Enseignant-e-s

Fanny BALMER	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM